

**Allocution de la Présidente du Comité de Gouvernance et de Développement Durable
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023**

Mesdames,
Messieurs,

Comme Présidente du Comité de Gouvernance et de Développement Durable de GBL, j'ai le plaisir de m'adresser à vous. Pardonnez-moi de ne pas vous adresser la parole en néerlandais, mais vous comprendrez que s'exprimer en néerlandais n'est pas chose aisée pour une française.

Notre Comité s'est réuni à quatre reprises en 2022. Lors de ces réunions, le Comité s'est principalement concentré sur les sujets suivants :

- la revue de la gouvernance de la société ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'Administration et des Comités (en ce compris la sélection de deux nouveaux Administrateurs indépendants) ;
- la proposition de plan d'options à attribuer en 2022 au CEO et la fixation des paramètres et conditions d'exercice ;
- l'établissement du projet de rapport de rémunération ;
- la préparation et la revue des résultats (i) de l'évaluation annuelle de l'interaction entre le CEO et les Administrateurs non-exécutifs et (ii) de l'évaluation triennale du fonctionnement du Conseil et des Comités ;
- le suivi des questions relatives à l'ESG chez GBL (« GBL comme société »), en ce compris la diversité, la formation et la satisfaction des employés ;
- l'examen des engagements de GBL (en ce compris SBTi et CDP) sur les sujets ESG.

Comme indiqué dans le rapport de rémunération repris dans le rapport annuel, la rémunération 2022 du CEO est conforme à la politique de rémunération qui s'appliquait à cet exercice. Par ailleurs, il a été constaté que les conditions fixées pour la rémunération variable annuelle portant sur l'exercice 2022 sont remplies.

Vous êtes invités à approuver le rapport de rémunération 2022.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre attention.